

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

-----  
MAIRIE DE SACHÉ

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

L'an deux mille quinze, et le 29 juin à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est réuni  
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier  
BOUISSOU, Maire,  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 22/06/2015,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, Mme Cécile  
EVANO, M. Stéphane AUGU, M. Guy SVELON, M. Pascal PLANCHANT, M.  
Laurent BOSSÉ, M. Philippe VERNIER, M. Jérôme ROBUCHON, Mme Marie-Pierre  
PLEURDEAU, Mme Cécile DESCHAMPS.

Absents excusés : M. Daniel MARTIN (procuration à Mme Cécile EVANO), Mme  
Danielle ROUSSEAU, Isabelle JAVAUX (procuration à Olivier BOUISSOU).

Absente : Mme Séverine HEFTI-BOYER.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur M. Pascal PLANCHANT a été élu secrétaire.

-----  
Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du  
1er juin 2015, Monsieur le Maire propose d'étudier les sujets figurants à  
l'ordre du jour de la convocation :

**I/ DÉCISION MODIFICATIVE 1**

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le  
Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative n°1 suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien de terrains	4 500.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>4 500.00 €</b>	
D 023 : Virement section investissement	165 500.00 €	
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>165 500.00 €</b>	
D 2183-56 : matériel		2 500.00 €
D 2188-56 : matériel		2 000.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>4 500.00 €</b>
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	165 500.00 €	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>165 500.00 €</b>	
R 024 : Produits des cessions		170 000.00 €
<b>TOTAL R 024 : Produits des cessions</b>		<b>170 000.00 €</b>
R 775 : Produits des cessions d'immobilisations	170 000.00 €	
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	<b>170 000.00 €</b>	

*Arrivée de Madame Séverine HEFTI-BOYER, Conseillère municipale, à 20h45.*

## **II/ EXTENSION DE LA MAIRIE : CHOIX DU COORDINATEUR SPS ET DU CONTRÔLE TECHNIQUE**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'extension de la mairie et présente les devis reçus pour :

- la mission de coordination SPS reçus des agences :
  - Qualiconsult pour un montant de 1 980,00 € hors taxes,
  - Veritas pour un montant de 3 282,14 € hors taxes,
  - Socotec pour un montant de 2 360,00 € hors taxes,
- le contrôle technique reçus des agences :
  - Qualiconsult pour un montant de 5 780,00 € hors taxes,
  - Veritas pour un montant de 4 475,00 € hors taxes,
  - Socotec pour un montant de 4 630,00 € hors taxes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 13 voix pour et 1 abstention de retenir pour :

- la mission de coordination SPS l'agence Qualiconsult pour un montant de 1 980,00 € H.T.,
  - le contrôle technique l'agence Socotec pour un montant de 4 630,00 € H.T.
- Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer les devis correspondants.

## **III/ ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE**

Monsieur le Maire présente une demande émanant du dernier Conseil d'école et propose les dernières versions des devis correspondants au matériel demandé :

- quatre ordinateurs portables neufs, hors frais d'intervention et accessoires :
  - abs informatique pour un montant de 1 572,00 € hors taxes,
  - Be net up pour un montant de 1 800,00 € hors taxes,
  - C1+ informatique pour un montant de 1 596,67 € hors taxes,
  - T.I.C. pour un montant de 1596,00 € hors taxes,
- un vidéoprojecteur avec support, hors frais d'intervention et accessoires :
  - abs informatique pour un montant de 442,00 € hors taxes,
  - Be net up pour un montant de 470,00 € hors taxes sans le support,
  - C1+ informatique pour un montant de 418,00 € hors taxes,
  - T.I.C. pour un montant de 451,00 € hors taxes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir pour l'équipement de l'école les devis d'acquisition :

- pour quatre ordinateurs portables pour un montant de 1 572 € H.T. hors frais d'intervention et accessoires,
- pour un vidéoprojecteur avec support pour un montant de 451,00 € H.T. hors accessoires.

## **IV/ CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS POUR L'ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE CINÉMA PLEIN AIR A SACHÉ**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer la convention de fonds de concours pour l'organisation de la séance de cinéma plein air du 25 juillet 2015.

#### **V/ ÉTUDE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions reçues :

- l'association Saché Anim' pour la subvention annuelle,
- l'association AFMTELETHON,

Monsieur le Maire demande à Madame EVANO et Messieurs AUGU, PLANCHANT et VERNIER, membres de l'association Saché Anim', de ne pas prendre part au débat pour la demande de subvention de cette association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- à 11 voix pour d'accorder une subvention de 1 000 € à l'association Saché Anim',
- à l'unanimité contre l'attribution d'une subvention à l'association AFMTELETHON en précisant toutefois que le Conseil Municipal attribue chaque année aux associations nationales l'utilisation gratuite de la salle des fêtes communale.

#### **VI/ ACQUISITION D'UNE FRITEUSE A GAZ**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de plusieurs associations d'acquérir une friteuse à gaz plus performante que celle électrique utilisée actuellement lors des manifestations. Monsieur le Maire précise que ce type d'appareil coûte environ 2 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter un enveloppe de 2 000 € pour l'acquisition d'une friteuse à gaz qui sera mise à disposition des associations communales pour l'organisation de leurs manifestations.

#### **VII/ ANIMATION DU 14 JUILLET 2015**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'association « Les Feux du Brésil » d'un montant de 600 € pour l'animation de la soirée du 14 juillet 2015.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 22h00.

<b>Noms</b>	<b>Signature</b>
-------------	------------------

M. BOUISSOU Olivier	
Mme DESCHAMPS Nadine	
M. MARTIN Daniel	Absent excusé
Mme EVANO Cécile	
M. AUGU Stéphane	
M. SVELON Guy	
Mme ROUSSEAU Danielle	Absente excusée
Mme JAVAUX Isabelle	Absente excusée
M. PLANCHANT Pascal	
M. BOSSÉ Laurent	
M. VERNIER Philippe	
M. ROBUCHON Jérôme	
Mme PLEURDEAU Marie-Pierre	
Mme HEFTI-BOYER Séverine	
Mme DESCHAMPS Cécile	